



Organisation des Nations Unies

CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES DU MERCREDI 23 JUILLET 2014

Charles Antoine Bambara : *Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, Membres de la presse, Auditeurs de Radio Okapi, Bonjour et bienvenue à ce rendez-vous hebdomadaire.*

- Activités des Composantes de la MONUSCO
- Activités de l'Equipe-pays
- Situation militaire

Activités des Composantes de la MONUSCO

Droits de l'homme :

Dans le cadre de son mandat tel que défini par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) assure une surveillance étroite de la situation des droits de l'homme à travers le territoire congolais et procède à des analyses des tendances relatives à cette situation dans ce pays. Des informations sur ces tendances, qui sont régulièrement partagées avec les autorités congolaises afin qu'elles prennent les actions nécessaires en vue de traduire en justice les auteurs des violations des droits de l'homme documentées par le BCNUDH, sont présentées de manière mensuelle à la conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies.

1. Principales tendances des violations des droits de l'homme au cours du mois de juin 2014

Au cours du mois de juin 2014, le BCNUDH a enregistré 216 violations des droits de l'homme sur le territoire de la RDC, ce qui représente une légère augmentation par rapport au mois de mai 2014, au cours duquel le BCNUDH avait enregistré 209 violations des droits de l'homme. Le nombre de victimes qui ont résulté de ces violations a connu une légère hausse au cours du mois de juin 2014, passant de 577 à 606 victimes.

Les provinces les plus touchées restent les provinces de l'est de la RDC, à savoir les provinces Orientale, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Les provinces du Nord et du Sud-Kivu ont connu une augmentation des nombres des violations des droits de l'homme et des victimes de ces violations enregistrées par le BCNUDH, en passant respectivement de 61 à 88 violations et de 133 à 174 victimes et de 20 à 28 violations et de 25 à 114 victimes.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

La Province Orientale a connu, quant à elle, une diminution des nombres des violations des droits de l'homme et des victimes de ces violations passant de 94 à 66 violations et de 364 à 218 victimes de ces violations. Enfin, dans les provinces de l'ouest du pays, le BCNUDH a enregistré une augmentation du nombre de violations et de victimes par rapport au mois de mai 2014, passant de 34 à 48 violations et de 55 à 127 victimes.

L'ensemble des agents étatiques aurait été responsable d'environ 55% du nombre total des violations des droits de l'homme enregistrées par le BCNUDH en juin 2014. Le nombre de violations et victimes de violations des droits de l'homme commises par des agents étatiques au mois de juin 2014 a également connu une augmentation par rapport au mois de mai 2014, passant de 104 à 118 violations, et de 188 à 217 victimes. Parmi les agents étatiques, il y a lieu de noter les militaires des FARDC et les agents de la PNC, qui auraient été responsables respectivement d'environ 25 % et 23 % du nombre total des violations des droits de l'homme documentées par le BCNUDH en juin 2014.

Les combattants des groupes armés seraient responsables de 98 violations des droits de l'homme, soit environ 45% du nombre total de violations des droits de l'homme enregistrées au mois de juin 2014 par le BCNUDH et ce qui représente une légère diminution par rapport au mois précédent (105 violations). Parmi les groupes armés, les combattants du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) et ceux des groupes Maï Maï, tous confondus seraient responsables du nombre le plus élevé de violations commises par des groupes armés durant le mois de juin 2014. Pour les FRPI ils seraient responsable de 23 violations et 30 victimes ce qui représente environ 11% du nombre total de violations des droits de l'homme, et les combattants Maï Maï, tous groupes confondus de 21 violations et 124 victimes, environ 10% du nombre total de violations.

Au cours du mois de juin 2014, le BCNUDH a enregistré 55 victimes de violences sexuelles, dont deux hommes, dans les provinces Orientale, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Katanga, ce qui représente une diminution par rapport au mois précédent (94 victimes). La grande majorité des cas de violence sexuelle rapportés ont été commis dans la province Orientale (29 victimes). Les principaux auteurs de ces violences sexuelles auraient été les combattants des groupes armés, en particulier les combattants Maï Maï Simba/Lumumba.

Au mois de juin 2014, le BCNUDH et la Section de protection de l'Enfant de la MONUSCO ont documenté 112 enfants victimes du conflit dans les provinces Orientale, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Katanga, dont 25 filles et un garçon qui auraient été violés, treize enfants auraient été tués (huit garçons et cinq filles) et deux autres auraient été mutilés (un garçon et une fille). De plus, 71 enfants ont été séparés des forces ou groupes armés qui les avaient recrutés depuis 2010.

Le BCNUDH a également noté une hausse du nombre de décès en détention au cours du mois sous analyse par rapport au mois précédent (deux cas). En effet, le BCNUDH a enregistré 13 cas de décès dans les provinces du Bas-Congo (deux cas), Katanga (neuf cas), Kasai oriental (un cas) et Sud-Kivu (un cas). Le BCNUDH note que la plupart de ces décès sont causés par un manque de soins appropriés pour les détenus.

En juin 2014, le BCNUDH a relevé sept cas d'atteintes aux droits de sept défenseurs des droits de l'homme, de trois journalistes et de 21 opposants politiques dans le pays, ce qui représente une augmentation par

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

rapport au mois de mai 2014 qui avait totalisé deux cas à l'encontre de deux défenseurs des droits de l'homme et de trois opposants politiques.

Au cours du mois de juin 2014, selon les informations mises à la disposition du BCNUDH, au moins quatre agents de la PNC et 28 militaires des FARDC ont été condamnés pour des actes constituant des violations des droits de l'homme.

Finalement, au cours du mois de juin 2014, le BCNUDH a noté avec préoccupation la persistance d'un nombre élevé de personnes évadées des lieux de détention de la RDC. Au total, 361 détenus se seraient évadés de prison dans les provinces du Bas-Congo (huit), de l'Equateur (17), du Katanga (31), du Nord-Kivu (un), du Sud-Kivu (301) et Orientale (trois)¹. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces évasions, à savoir, entre autres, la vétusté des infrastructures et la négligence des gardiens. Certains détenus se sont également échappés depuis l'hôpital ou le centre de santé où ils avaient été transférés pour recevoir des soins médicaux.

2. Principales tendances des violations des droits de l'homme pour la période de janvier à juin 2014

De janvier à juin 2014, le BCNUDH a enregistré 1.214 violations des droits de l'homme sur toute l'étendue du territoire de la RDC ayant fait 4.003 victimes, ce qui représente une moyenne d'environ 200 violations par mois. Ceci représente une légère baisse par rapport au nombre de violations enregistrées pour la période de juillet à décembre 2013 (1.264 violations). Par contre, le nombre de victimes de ces violations a connu une augmentation de 63% par rapport au nombre de victimes enregistrées au cours de la période de juillet à décembre 2013, passant de 2.449 à 4.003 victimes pour la période sous analyse.

Les types de violations des droits de l'homme les plus documentés - globalement et mensuellement - sont les atteintes au droit à l'intégrité physique (478 violations et 1.014 victimes), puis les atteintes au droit à la liberté et sécurité de la personne (279 violations et 987 victimes), suivies des atteintes au droit à la propriété (233 violations et 1.309 victimes) et des atteintes au droit à la vie (172 violations et 404 victimes).

Les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Orientale sont celles où le BCNUDH a enregistré le plus de violations des droits de l'homme entre janvier et juin 2014. Ces trois provinces ont enregistré 873 violations des droits de l'homme, ce qui représente environ 72% du total des violations commises sur l'ensemble du territoire de la RDC durant la période sous examen². De plus, dans ces trois provinces le BCNUDH a comptabilisé 3.216 victimes de violations des droits de l'homme, ce qui constitue 80% du total global de victimes enregistré pour la période concernée dans le pays. Le nombre de victimes enregistré pour ces provinces de la RDC entre janvier et juin 2014, soit 3.216 victimes, est nettement supérieur à celui enregistré pour la période de juillet à décembre 2013 (1.805 victimes). Ceci représente une augmentation de 78% par rapport au nombre enregistré au cours des six mois précédents.

¹ Ce chiffre représente une augmentation de plus de 300% par rapport au nombre de personnes évadées enregistré pour le mois de mai 2014, à savoir 104 personnes évadées dans tout le territoire de la RDC.

² Le BCNUDH a enregistré respectivement 516, 235 et 127 violations des droits de l'homme au Nord-Kivu, en province Oriental et au Sud-Kivu entre juillet et décembre 2013.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

Au cours de la période de janvier à juin 2014, le BCNUDH a enregistré 695 violations des droits de l'homme et 1.963 victimes attribuables à des agents étatiques. Ces chiffres représentent 57% du nombre total de violations des droits de l'homme et 49% du nombre total de victimes enregistrés pour la période sous examen. Ceci représente une baisse concernant le nombre de violations enregistré pour la période de juillet à décembre 2013 (752 violations). Cependant, ceci représente une hausse considérable par rapport au nombre de victimes de ces violations, passant de 1.124 à 1.963 pour la période sous analyse. Les principaux auteurs des violations des droits de l'homme commises, parmi les agents étatiques, sont les militaires des FARDC (357 violations des droits de l'homme et 1.374 victimes).

Concernant les combattants des groupes armés, ils seraient responsables de 519 violations des droits de l'homme et 2.040 victimes. Ces représentent 43% du nombre total de violations des droits de l'homme et 51% du nombre total de victimes enregistrés de janvier à juin 2014. Ceci représente une baisse significative par rapport au nombre de violations enregistré pour la période de juillet à décembre 2013 (560 violations) mais une augmentation concernant le nombre de victimes de ces violations, passant de 1.325 à 2.040 victimes pour la période sous examen. Les principaux auteurs des violations des droits de l'homme commises sont les combattants appartenant aux groupes Maï Maï tous confondus (142 violations des droits de l'homme et 964 victimes).

Le BCNUDH continue à observer que, dans les provinces de l'ouest de la RDC, la plupart des violations des droits de l'homme enregistrées entre janvier et juin 2014 ont été commises par des agents de la PNC (201 violations) ce qui représente 56% du total du nombre de violations enregistré pendant la période en revue (358 violations).

Au cours du mois d'avril 2014, le BCNUDH a enregistré le plus grand nombre de violations des droits de l'homme commis sur tout le territoire de la RDC (232 violations et 990 victimes). Dans ce sens, les militaires des FARDC auraient été responsables du plus grand nombre de violations des droits de l'homme (78) et de victimes (556) pendant ce mois. Au total, le BCNUDH a enregistré 123 violations des droits de l'homme à l'encontre de 831 victimes, commises tant par des agents étatiques que par des groupes armés actifs dans la province du Nord-Kivu.

Entre janvier et juin 2014, le BCNUDH a documenté 256 victimes de violences sexuelles, dont trois hommes. Les victimes vivent dans les provinces Orientale (156 femmes), du Nord-Kivu (70 femmes et trois hommes), du Katanga (16) et du Sud-Kivu (11).

Au cours du premier semestre de 2014, le BCNUDH a documenté au moins 34 atteintes à l'encontre de 26 défenseurs des droits de l'homme, deux membres de leurs familles, 12 journalistes et 35 opposants politiques.

Division de l'Information Publique :

La MONUSCO remet un don de deux véhicules anti-incendie et une ambulance aux autorités congolaises pour renforcer le dispositif des installations de l'aéroport de Goma.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

L'aéroport de Goma dispose désormais d'une caserne anti-incendie. La remise officielle de ce matériel de lutte contre l'incendie a eu lieu hier mardi dans les locaux de la Régie des Voies aériennes, RVA/Goma.

Il s'agit notamment deux véhicules de 9 mille litres chacun, d'une ambulance et autres équipements.

La MONUSCO a formé et prendra également en charge, pour deux ans, au moins 30 sapeurs-pompiers venus de la RVA ou de la protection civile du gouvernorat préposés à ce service. Pour l'Administrateur délégué Général de la RVA, cette dotation permettra de relever le niveau de sécurité des aéronefs dans cet aéroport.

Police des Nations Unies :

Plus de 300 éléments de la Police nationale congolaise dont 13 femmes viennent de bénéficier des formations spécialisées dans 3 filières différentes: la Police de mines, la Police de proximité et la Lutte contre les violences faites aux femmes.

C'est aux termes d'une formation de trois mois dont la clôture a eu lieu lundi 21 juillet 2014, au centre national de formation des policiers à Mugunga, dans l'ouest de Goma. La formation s'est tenue dans le cadre de la réforme du secteur de la Sécurité initiée par le gouvernement congolais sous la facilitation de la Police de la MONUSCO avec leurs partenaires. C'est entre autre, l'International Narcotics and Law Enforcement (INL) du gouvernement américain, l'OIM (Organisation mondiale des Migrations) et le gouvernement de Pays Bas.

Depuis le 21 avril 2014, les 302 éléments de la Police nationale congolaise venus du Sud-Kivu, Maniema et Nord-Kivu ont débuté cette formation. 106 pour la filière police des mines, 97 éléments pour la filière Police de la lutte contre les violences basées sur le genre et 99 éléments pour la Police de proximité.

Pendant trois mois, ces agents ont suivi des formations, techniques et professionnelles, théoriques et pratiques dispensées par les formateurs de la Police nationale congolaise avec la supervision et accompagnement de ceux de la Police des Nations Unies, UNPOL. Après la dernière évaluation, 9 des apprenants, dont une femme, ont terminé avec la mention distinction, 190 ont satisfaits et 103 ont reçu des cotes en dessous de la moyenne. Les deux premiers groupes ont été décorés des brevets de fin de formation alors que ceux n'ayant pas reçu la moyenne ont reçu juste des certificats de participation.

Pour le lieutenant Jean Camus, chef de secteur d'UNPOL au Nord-Kivu, cette formation constitue un bel exemple de coopération et de coordination entre les 5 partenaires, l'INL, et le Pays Bas qui l'ont financé, l'OIM qui en a assuré la gestion financière et administrative et UNPOL et la PNC qui se sont chargées de la formation.

Cette formation entre aussi dans le cadre du mandat de la MONUSCO et est conforme au plan quinquennal de la réforme du secteur de la sécurité en RDC, a précisé Jean Camus.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

Appui à l'Administration pénitentiaire :

A Butembo, l'Unité d'Appui à l'Administration pénitentiaire a continué d'offrir ses bons offices en organisant, conjointement avec les autorités nationales, un atelier sur « la sécurité et la gestion des prisons à Beni et Lubero ».

L'objectif était de permettre au staff national de parfaire ses connaissances et compétences, afin de répondre à des normes acceptables en matière de gestion de prisons. A Beni également, une session d'information et d'encadrement portant sur « l'admission en prison des détenus » a été organisée au profit de trois (03) superviseurs, deux (02) employés de bureau, un (01) secrétaire et deux (02) infirmiers, afin d'améliorer leurs capacités opérationnelles.

A Kamina, Mahagi, Goma et Kalemie, les directeurs et superviseurs ont bénéficié d'une séance d'information sur l'Article 57 de l'ERM (Ensemble des règles minima) concernant la violence contre les détenus, afin de les dissuader de tout acte d'impunité.

Genre :

Le Bureau Genre de la MONUSCO a tenu une séance de sensibilisation hier, mardi 22 juillet 2014, pour les femmes détenues de la prison Centrale de Munzenze, à Goma. L'objectif était de faire connaître à ces femmes, leurs droits et les initier aux activités sportives pour leur bien-être physique et psychologique dans cet espace pénitentiaire.

Signalons que 30 femmes, dont une en état de grossesse et 9 autres accompagnées de leurs enfants, ont suivi avec grand intérêt comment une femme, bien que prisonnière, a droit : à vivre dans un milieu assaini pour sauvegarder sa santé ; à pratiquer le sport pour son loisir tout en réduisant le traumatisme qui pèse sur sa santé physique et mentale. Au cours de cette session, une équipe de femmes de la 8^{ème} Région Militaire a formé 29 prisonnières dans une discipline sportive appropriée aux femmes appelée : « Nzango moderne. »

A la fin de la session, il a été recommandé à l'Equipe championne de Goma, celle de la 8^{ème} Région Militaire d'aider à former une équipe solide de « Nzango moderne » à la Prison centrale de Munzenze ; que les entraînements se fassent chaque samedi avec les formatrices de la 8^{ème} Région ; et à la MONUSCO d'équiper l'équipe des prisonnières avec des tenues de sports. Le Bureau Genre a finalement distribué du matériel Outreach (sensibilisation) à ces 30 prisonnières de Munzenze.

Activités de l'Equipe-pays

Développement

Le PNUD appuie la RDC dans sa lutte contre le VIH/Sida en l'aidant à améliorer l'environnement juridique et en renforçant les capacités de la société civile :

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

En effet, sous la tutelle du Ministère de la Justice et des Droits Humains, le PNUD finance totalement un projet de 82.145 USD qui vise à instaurer un environnement juridique favorable aux Personnes vivant avec le VIH/Sida (PVVIH) et aux personnes affectées par cette maladie.

Ce projet, d'une durée de 7 mois, s'intitule « Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement juridique et au renforcement des capacités des organisations de la société civile sur le Droit et le VIH/Sida ». Il sera mis en œuvre par le PNUD, le Programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida (PNMLS), l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH (UCOP+) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

Ce projet découle des recommandations du Dialogue national sur le VIH/Sida et les droits humains, tenu à Kinshasa, en novembre 2013 et qui est une première dans le pays et la région.

A la fin du projet, d'ici à 7 mois, les résultats suivants seront atteints : 10 experts formés deviennent à leur tour des formateurs : 6 à Kinshasa, 1 à Goma, 1 à Bukavu, 1 à Matadi et 1 à Lubumbashi ; 180 Magistrats, avocats, gardiens de prisons, officiers de police et militants des droits humains sont formés sur le Droit et le VIH/Sida ; 250 parlementaires sont sensibilisés sur les lois, le VIH/Sida et les droits humains au niveau national et dans 5 provinces de la RDC (Kinshasa, le Bas Congo, le Sud Kivu, le Nord Kivu, le Katanga) ; une stratégie d'intervention en milieu carcéral est définie ; une cellule VIH/Sida est opérationnelle au sein du ministère de la Justice ; le texte de projet de loi 08/11 sur les droits des PVVIH et Personnes affectées est non punitif, disponible et adopté par le parlement ; 2 groupes de travail sur le droit et VIH/Sida sont opérationnels, dont 1 à Kinshasa et 1 à Lubumbashi ; le Ministre de la Justice participe à la conférence régionale des Ministres de la Justice sur le VIH.

Situation militaire

L'environnement sécuritaire dans les provinces situées à l'Ouest de la République Démocratique du Congo est demeuré relativement calme durant la semaine écoulée, hormis Kinshasa, où des coups de feu ont été entendus mardi en début d'après midi au camp militaire Tshatshi.

En effet, selon les informations reçues, un groupe d'individus non encore identifiés, armés de fusils et de machettes, a voulu faire irruption dans l'enceinte du camp Tshatshi, siège du Ministère de la Défense, pour y mener des activités subversives. La prompt réaction des forces de sécurité congolaises a permis de neutraliser les assaillants et de ramener le calme dans la ville de Kinshasa, où une panique généralisée avait été observée. Le bilan de ces affrontements reste encore inconnu.

En Province Orientale, les forces onusiennes et congolaises maintiennent la pression militaire contre les éléments résiduels de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) dans les districts de Haut et Bas-Uélé. A cet effet, les opérations conjointes dénommées « Rudia II » (Retour II), « Chuma Ngumi » (Poing d'acier) et « Bienvenue à la Paix » se poursuivent normalement, dans le but de neutraliser les éléments de ce groupe armé.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

La compagnie motorisée du contingent Marocain de la MONUSCO assure en permanence la sécurité de l'aéroport de Dungu, de la base logistique des Nations Unies, ainsi que des zones environnantes, dans le but d'y interdire toute présence de groupes armés dont la LRA, et de protéger les populations locales riveraines.

En Ituri, les troupes gouvernementales, soutenues par les Casques bleus, poursuivent leurs opérations visant à contrer les exactions de miliciens du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) perpétrées contre les populations civiles implantées dans les localités situées au Sud du territoire d'Irumu.

En effet, de nombreuses violations des Droits de l'Homme commises par les insurgés du FRPI, (pillages, meurtres, viols, blessures volontaires, arrestations arbitraires et kidnappings,) ont été rapportées pendant la période sous examen dans les localités de Masangu (8 kilomètres à l'Ouest de Zunguluka), Koni (45 kilomètres au Nord-ouest de Bogoro), Kazana (20 kilomètres au Nord-est de Bukiringi), Kengelo et sur l'axe Irumu-Sota (20 kilomètres au Nord-ouest de Marabo).

Alertées, les troupes gouvernementales soutenues par la Force de la MONUSCO, ont initié des opérations visant à libérer les otages mais aussi à neutraliser les forces négatives.

La Force de la MONUSCO a également déployé ses troupes d'intervention rapide dans la localité de Kengelo, où des pillages ont récemment été commis par les miliciens du FRPI, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire et protéger les populations civiles.

Les Casques bleus des 1^{er} et 2^{ème} bataillons Bangladais de la Force de la MONUSCO déployés depuis le 13 juillet 2014 dans la région de Mambasa, y mènent en soutien aux troupes des FARDC basées dans la région, des patrouilles spéciales, dans le but de dominer le terrain, collecter des informations sur les activités de miliciens Mayi-Mayi Simba de Paul Sadala, alias "Morgan" et ceux de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF).

Les troupes gouvernementales déployées dans les territoires de Mahagi et d'Aru sont également soutenues par la Force de la MONUSCO déployée dans le secteur dans le cadre des opérations conjointes dénommées « **Iron Stone** » (**Pierre d'acier**), « **Eagle claw** » (**les serres de l'aigle**), « **Tiger Punch** » (**Coup de patte du Tigre**).

Elles ont été initiées respectivement le 21 octobre 2013, le 23 décembre 2013 ainsi que le 30 avril 2012, afin d'éradiquer la présence de groupes armés dans les territoires cités supra.

A cet effet, des soldats de la paix déployés au poste opérationnel de Mahagi ont mené des patrouilles motorisées de domination de terrain à Mahagi-centre et dans les régions environnantes, situées à approximativement 15 kilomètres au Sud de Mahagi, afin d'y surveiller tout mouvement de groupes armés, d'interdire leur déploiement, de rassurer et de protéger les populations locales.

Les Casques bleus de la MONUSCO déployés au poste opérationnel d'Aru ont également, dans le cadre de l'opération conjointe dénommée « **Tiger Punch** » (**Coup de patte du Tigre**), mené de jour comme de nuit, des patrouilles motorisées de longue portée dans les localités de Yaba et de Rodo, dans le but de dominer le terrain et de dissuader les activités de forces négatives. Mais également, interdire le recrutement forcé de jeunes gens, rassurer et protéger les populations civiles.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

Des troupes de la Force onusienne déployées à Tshabi et Idohu dans le cadre de l'opération conjointe dénommée « **Iron Shield** » (**Bouclier de fer**), ont mené aussi des patrouilles intensives dans leurs zones de responsabilité, dans le but d'interdire toute incursion de rebelles de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF) au Sud d'Ituri, et protéger les populations civiles.

Les militaires onusiens déployés à Tshabi, ont à cet effet, mené le 20 juillet 2014, des patrouilles motorisées robustes à Tshabi-centre et sa périphérie (dans les localités situées à 4 kilomètres au Sud-est de Tshabi), dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, interdire tout mouvement des rebelles de l'ADF et protéger les populations civiles.

A Bunia et dans les régions environnantes, les Casques bleus de la Force de la MONUSCO engagés dans les opérations conjointes précitées, y mènent quotidiennement des patrouilles intensives. A cet effet, des patrouilles motorisées ont été déployées par le poste opérationnel de la MONUSCO basé à Bunia, à l'aéroport et les régions adjacentes, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, contrôler le terrain, sécuriser les installations et le personnel des Nations Unies, intervenir en cas de toute menace à leur égard, rassurer et protéger les populations civiles.

Le poste opérationnel de la MONUSCO déployé à Isiro a mené aussi de jour comme de nuit des patrouilles de longue portée dans cette localité, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire. Mais également, de surveiller tout mouvement et regroupement de groupes armés, vérifier les violations des Droits de l'Homme, dominer le terrain, interagir avec les autorités ainsi que les populations locales et assurer aussi leur protection.

L'environnement sécuritaire **au Nord-Kivu** a été marqué par la reprise des opérations « **Sukola 1** », menées dans le territoire de Beni par l'armée congolaise soutenue par la Force onusienne, contre les éléments résiduels de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF).

En effet, l'armée gouvernementale, mène présentement des opérations de bouclage et de ratissage dans les régions conquises.

Le 20 juillet 2014, treize (13) rebelles de l'ADF ont été tués par les FARDC au cours des combats dans la région de Kwele, (située à 25 kilomètres au Sud de Kainama) et douze (12) armes AK-47 récupérées. Un (01) autre élément de ce groupe armé a été appréhendé par les troupes gouvernementales.

De sources concordantes, la situation sécuritaire dans les localités situées au Sud du territoire de Lubero, particulièrement dans le village Fatua, demeure perturbée et ce ; à cause de la présence dans la région des éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) et d'accrochages récurrents entre les combattants de la coalition FDLR-FOCA (Forces Combattantes Abacunguzi)/ Front Populaire Congolais (FPC) de Lafontaine et les Mayi-Mayi Cheka-NDC (Nduma Défense du Congo).

En effet, les rapports font état d'affrontements récurrents dans cette partie du pays entre les belligérants susmentionnés depuis le mois de juin 2014.

Les combats entre le groupe Mayi-Mayi Cheka-NDC et les factions alliées aux FDLR-FOCA, représentent une menace croissante quant à la sécurité des populations civiles vivant dans la région.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tel. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

Des exactions contre les populations civiles sont à cet effet rapportées dans cette zone, où un (01) infirmier du centre de santé de Fatua a récemment été kidnappé par des éléments Mayi-Mayi Cheka-NDC, au cours de leur incursion.

Dans le territoire de Walikale, la Brigade du Nord-Kivu et la Police onusiennes ont rapporté qu'un (01) militaire congolais a été tué le 16 juillet 2014 dans la zone minière de Bisie (90 kilomètres au Nord-est de Walikale-centre), au cours d'accrochages avec les miliciens Mayi-Mayi Cheka-NDC, ayant volé les rations et les minerais dans les installations de la compagnie minière "Mining Processing of Congo" (MPC), "Compagnie d'exploitation et de traitement minier du Congo".

Le 22 juillet 2014, une (01) arme AK-47 et des munitions ont été récupérées par les troupes de l'armée gouvernementale au cours d'accrochages avec les éléments Mayi-Mayi Cheka-NDC à Mungwe, située dans la région d'Omate.

Deux (02) éléments Mayi-Mayi Rahiya Mutomboki faction "Isangi", aux ordres du "Colonel" Yakabe, ont ainsi été tués, au cours d'accrochages avec les troupes gouvernementales à Otobora, situé à 47 kilomètres au Sud-est de Walikale-centre. Deux (02) soldats des FARDC ont également été blessés.

Dans la lutte contre le banditisme urbain dans la ville de Goma, la Police onusienne a annoncé l'arrestation le 17 juillet 2014 par les éléments de la PNC, de douze (12) bandits armés dans les quartiers Kasika et Ndosho, dont certains en possession d'armes AK-47, machettes et autres armes blanches. La police congolaise poursuit ses enquêtes auprès de ces personnes appréhendées.

Durant la semaine écoulée, dans le cadre du processus de désarmement volontaire des rebelles des FDLR, les statistiques font état de deux cents quatre-vingt-dix (290) pensionnaires, dont cent trois (103) combattants et cent quatre-vingts sept (187) membres des familles, admis à ce jour au camp de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinsertion et Réintégration (DDRRR) de la MONUSCO sis à Kanyabayonga.

Par ailleurs, la Brigade du Nord-Kivu de la Force de la MONUSCO poursuit avec détermination la conduite de ses différentes opérations unilatérales dénommées « **Goma Usalama** » (**La paix à Goma**), « **Seema Suraksha** » (**Surveillance des régions frontalières**), « **Amani Kisiwa** », « **Rutshuru Amani** » (**La paix à Rutshuru**), « **Lushali** », « **Blue gaze** » (**Regard bleu**), « **Amani Mbau** » (**La paix à Mbau**), « **Usalama Pinga** » (**La paix à Pinga**), « **Chaukas** », « **Wide awake** » (**Réveil total**), « **Iron wall** » (**Mur de fer**), « **Silver bullet** » (**Balle d'argent**), « **Silent gun** » (**Arme silencieuse**), « **Blue shield** » (**Bouclier bleu**), « **Blue helmet** » (**Casque bleu**), « **Velvet fist** » (**Poing en velours**) et « **Vigil** » (**Surveillance**).

Ces opérations visent à dominer le terrain, consolider les acquis de la débâcle de la rébellion du M23, interdire les activités des forces négatives. Elles ont également pour but de surveiller les frontières congolaises, collecter des informations sur les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) et les différents groupes Mayi-Mayi, mais également rassurer et protéger les populations civiles.

Les soldats de la paix de la Force de la MONUSCO engagés dans ces opérations mènent des patrouilles aériennes, motorisées et à pied, de jour comme de nuit ; et ce, dans les quartiers de la ville de Goma, les territoires de Nyiragongo, Masisi, Rutshuru et Walikale.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

Dans le cadre du soutien à l'opération « **Sukola 1** » menée par l'armée gouvernementale dans le territoire de Beni, les Casques bleus de la Force de la MONUSCO déployés au poste opérationnel de Butembo ont mené des patrouilles intensives de domination de terrain à Butembo-centre et dans les régions environnantes (3 kilomètres autour de Butembo), dans le but d'interdire toute activité négative des éléments des groupes armés, y compris l'ADF, et de protéger les populations civiles.

En outre, les soldats de la paix des bataillons Tanzanien, Malawite et Sud-africain de la Brigade d'Intervention de la Force de la MONUSCO, continuent d'accomplir au quotidien leurs tâches de neutralisation des groupes armés sévissant à l'Est du pays et de la protection des populations civiles. Et ce ; par la conduite des opérations unilatérales ou conjointes avec l'armée gouvernementale, ainsi que des patrouilles robustes de domination de terrain dans leurs zones de responsabilité.

Des troupes de réaction rapide de la Brigade d'Intervention de la Force de la MONUSCO basées à Mutwanga et Erengeti et Boikeni, ont à cet effet mené des patrouilles de longue portée sur l'axe Mutwanga-Beni, Luna-Erengeti-Beni et autour de Boikeni. Le but était de collecter les informations sur les groupes armés, y compris l'ADF, évaluer la situation sécuritaire, interagir avec les populations locales, les rassurer et assurer également leur protection.

Du 15 juillet 2014 à ce jour, au total dix (10) éléments en provenance de différents groupes armés, se sont rendus aux troupes onusiennes et aux bureaux DDRRR déployés dans la province, notamment à Nyamilima, Rwindi, Kitchanga et Pinga. Il s'agit de **neuf (09) des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR)** et de **un (01) du groupe Mayi-Mayi Cheka-Nduma Défense du Congo (NDC)**.

Le climat sécuritaire a été jugé relativement calme **au Sud-Kivu** durant la semaine écoulée, mais demeure imprévisible.

En effet, deux (02) éléments Mayi-Mayi Rahiya Mutomboki ayant attaqué les positions des FARDC au village Katatwa (approximativement 8 kilomètres au Sud d'Otobora), ont été tués au cours de la contre-attaque des FARDC. Une (01) arme de type "Kalashnikov" et une (01) radio "Motorola" ont également été récupérées par les troupes loyalistes qui ont établi un poste de contrôle à Otobora, afin de prévenir toute nouvelle offensive de groupes armés dans la région.

Les Casques bleus déployés dans cette partie du pays ont également poursuivi la conduite de leurs huit (08) opérations, dont sept (07) unilatérales et une (01) conjointe avec l'armée congolaise, dénommées « **Kimbilio Salama III** » (**Safe refuge III, Refuge sûr III**), « **Safeguard III** » (**Protection III**), « **Mkesha II** », « **Outreach** » (**Longue portée**), « **Amani ya kudumu II** » (**La paix durable II**), « **Safe water III** » (**Eaux sûres III**), « **Safari majini** » (**Navigation sûre**), et « **South sailboard** » (**Navigation vers le Sud**) ; menées dans le but de combler le vide sécuritaire créé par le redéploiement des unités des FARDC au Nord-Kivu et également protéger les populations civiles.

Par ailleurs, la Force onusienne continue de fournir l'appui logistique nécessaire au camp DDRRR de Kigogo, où des ex-rebelles des FDLR ayant récemment fait reddition avec les membres de leurs familles, ont été hébergés.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)



Organisation des Nations Unies

Des mesures sécuritaires adéquates ont également été prises par la Force de la MONUSCO pour les sécuriser.

Une assistance médicale est aussi fournie à ces ex-rebelles ainsi qu'aux membres de leurs familles, par l'équipe médicale du contingent Chinois de la Force de la MONUSCO déployée sur ce site.

En outre, les différents postes opérationnels de la Force de la MONUSCO déployés dans cette province, maintiennent la pression sur les groupes armés et assurent la protection des populations civiles, par la conduite de patrouilles intensives dans cette partie du pays.

A cet effet, les 19 et 20 juillet 2014, les postes opérationnels de Kamanyola et de Shabunda ont mené plusieurs patrouilles robustes de domination de terrain à Bwegera (22 kilomètres au Sud-est de Kamanyola) et Kipombi (20 kilomètres au Sud-ouest de Shabunda), dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, interdire les activités négatives de groupes armés, interagir avec les populations locales et les protéger.

Au chapitre des redditions dans la province, le 21 juillet 2014, un (01) élément des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) s'est rendu volontairement sans arme au poste opérationnel de la Force de la MONUSCO de Kamanyola. Il a été transféré au bureau de la Section de DDRRR (Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinsertion et Réintégration) pour sa prise en compte.

L'environnement sécuritaire **au Katanga** a été marqué par les atrocités commises par la milice Balubakat contre les pygmées dans les localités situées au Sud du territoire de Kabalo, mais également par des exactions perpétrées par les éléments Mayi-Mayi Bakata-Katanga de Gédéon au Sud du territoire de Manono.

En effet, des rapports concordants font état d'atrocités, de meurtres systématiques et de viols en masse commis contre les pygmées, par des miliciens Balubakat dans les localités situées au Sud du territoire de Kabalo.

Ces incidents ont provoqué le déplacement d'environ sept cents (700) pygmées vers Kabalo-centre.

Suite à cette menace sécuritaire rapportée dans cette partie du pays, les autorités territoriales y ont déployé des unités des FARDC et de la PNC, précisément à Musimba, dans le but de mettre fin à ces atrocités et protéger les populations locales.

Par ailleurs, les éléments Mayi-Mayi Bakata-Katanga de Gédéon ont attaqué pendant la période sous examen, le village Kalenge, situé à 170 kilomètres au Sud-est de Manono, extorqué des denrées alimentaires et forcé environ vingt (20) jeunes à adhérer à leur milice. Deux (02) autres ayant fait de la résistance, ont été copieusement battus et grièvement blessés.

Le climat sécuritaire a été jugé calme **dans le Secteur 2** durant la semaine écoulée.

Enfin, la Force de la MONUSCO a mené **1896** patrouilles armées, dont **619** nocturnes, et fourni **36** escortes pendant la période sous examen.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Porte-parole : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Lt-Col Félix Prosper Basse, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; +243 997 06 8873

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Yvon Edoumou, Porte-parole OCHA : edoumou@un.org; tél +243 97 000 3750 (Humanitaire);

Joseph Poto Poto, Chargé de programme Communication et Information: jpoto-poto@unesco.org. Tél +243 99 99 22917 (Développement)